

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	8 000
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			8 000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			8 416
Impôts, taxes et versements assimilés			75
dont TP/CFE, CVAE			75
Dotations aux amortissements			1 331
Autres charges			9
Total des charges d'exploitation (II)			9 831
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 831
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-1 831

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		1 831
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		1 831
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		1 831

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 228	5 295	1 100	7 423	
TOTAL rubrique I	3 228	5 295	1 100	7 423	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 365	1 331	775	1 921
TOTAL rubrique II	1 365	1 331	775	1 921

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1 mobilier	1 100	498	602	0
TOTAL	1 100	498	602	0

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	3 505
Déficits reportables	3 505
Déficits de l'exercice	1 831
TOTAL des déficits restant à reporter	5 336

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10
---	---	--	----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Monsieur	
	Nom et prénom	BORSARI Alexandre	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	10	Pourcentage de détention
	Date de naissance	07/04/1980	Pays de naissance
	Code postal de naissance	991	Commune de naissance
	Numéro, type et nom de voie	54 Avenue Auguste Philippe	
	Code postal	75011	Ville
	Pays	France	

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant
de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant
de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	7 423	1 921	5 502
TOTAL I (5)	7 423	1 921	5 502
2 - Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	55		55
Créances autres (3)	21		21
Valeurs mobilières de placement	15		15
Disponibilités	7 572		7 572
Charges constatées d'avance	7		7
TOTAL II	7 670		7 670
TOTAL GENERAL (I + II)	15 093	1 921	13 172

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	4 884
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	12 000
Report à nouveau	-3 505
Résultat de l'exercice	-1 831
TOTAL I	12 548
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	147
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	477
TOTAL III	624
TOTAL GENERAL (I + II + III)	13 172

SASU AB PROM'S
21 rue du Ruisseau
94120 Fontenay-sous-Bois
Capital social de 1000 €
RCS 838355451 PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
DU PRESIDENT DE LA SASU UNIQUE DETENTEUR LES ACTIONS**

Le 24 octobre 2023, au Siège Social,

Mr BORSARI Alexandre domicilié 21 rue du Ruisseau 94120 Fontenay-sous-Bois

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 euros composant le capital social de la Société **AB PROM'S**

Président,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur BORSARI Alexandre, unique détenteur des actions, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'unique détenteur approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023, lesdits comptes se soldant par un déficit de 1 831 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'unique détenteur décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 1 831 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

Résultat net de l'exercice : – 1 831 euros.

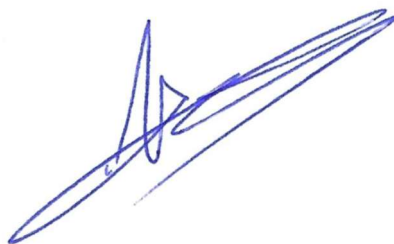
Section 2 – Affectation

- **Au report à nouveau, soit – 1 831 euros**

DEUXIEME DECISION

L'unique détenteur confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par L'unique détenteur et répertorié sur le registre des décisions de L'unique détenteur.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.

Mr BORSARI Alexandre
Président